



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 67 – Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions

Procès-verbaux des séances des 21, 22, 27 et 28 octobre 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2047-20201029

2020

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 21 OCTOBRE 2020	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 22 OCTOBRE 2020.....	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 27 OCTOBRE 2020.....	7
AUDITIONS (suite)	9
QUATRIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 28 OCTOBRE 2020	11
AUDITIONS (suite)	12

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mercredi 21 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 67 – Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (Ordre de l'Assemblée le 20 octobre 2020 rétroactif au 13 octobre 2020)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé), vice-président

- M. Bussière (Gatineau)
- M. Fontecilla (Laurier-Dorion), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement et d'habitation, en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M^{me} Melançon (Verdun) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et en matière d'habitation
- M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)
- M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel)

Droits de vote par procuration :

- M. Jacques (Mégantic) pour M. Thouin (Rousseau)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil) pour M. Tanguay (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des urbanistes du Québec :

- M. Sylvain Gariépy, président
- M^{me} Milèna Cahen-Fourot, urbaniste-conseil

Fédération des producteurs forestiers du Québec :

- M. Pierre-Maurice Gagnon, président
- M. Vincent Miville, directeur général

Association Hôtellerie Québec :

- M. Xavier Gret, président-directeur général
- M. Dany Thibault, président du conseil d'administration

Union des municipalités du Québec :

- M^{me} Suzanne Roy, présidente et mairesse de Sainte-Julie
- M. Jean-François Sabourin, conseiller aux politiques

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration.

M. le président indique que, jusqu'au 11 décembre 2020, tous les votes doivent être tenus par appel nominal, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Laforest (Chicoutimi), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Fontecilla (Laurier-Dorion) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend l'Ordre des urbanistes du Québec.

À 12 h 35, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Il est convenu que le temps de parole du deuxième groupe d'opposition soit redistribué au groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 13 h 14, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association Hôtellerie Québec.

À 15 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'audition se poursuit.

À 15 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

À 16 h 33, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 22 octobre 2020, après les affaires courantes.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Carolyne Paquette

Simon Allaire

CP/ag

Québec, le 21 octobre 2020

Deuxième séance, le jeudi 22 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 67 – Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (Ordre de l'Assemblée le 20 octobre 2020 rétroactif au 13 octobre 2020)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé), vice-président
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales
- M. Fontecilla (Laurier-Dorion), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement et d'habitation, en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M^{me} Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et en matière d'habitation
- M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel)
- M. Tremblay (Dubuc)

Droits de vote par procuration :

- M. Jacques (Mégantic) pour M. Thouin (Rousseau)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil) pour M. Kelley (Jacques-Cartier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :

- M. Jacques Demers, président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog
- M. Pierre Châteauvert, directeur des Politiques

Union des producteurs agricoles :

- M. Marcel Groleau, président général
- M. Paul Racette-Dorion, conseiller en aménagement du territoire et environnement

Association des Aménagistes régionaux du Québec :

- M^{me} Cynthia Boucher, présidente
- M. Martin Lapointe, administrateur

M. Guillaume Lavoie, chargé de cours, École nationale d'administration publique et président, Comité sur la modernisation du système québécois de classification des établissements d'hébergement touristique

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 31, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 12 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des producteurs agricoles.

À 13 h 01, la Commission suspend jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des Aménagistes régionaux du Québec.

À 15 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Lavoie.

À 16 h 33, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 27 octobre 2020, à 10 heures.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Simon Allaire

APC/ag

Québec, le 22 octobre 2020

Troisième séance, le mardi 27 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 67 – Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (Ordre de l'Assemblée le 20 octobre 2020 rétroactif au 13 octobre 2020)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé), vice-président

- M. Arcand (Mont-Royal–Outremont) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales
- M. Fontecilla (Laurier-Dorion), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement et d'habitation, en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M^{me} Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et en matière d'habitation
- M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel)
- M. Tremblay (Dubuc)

Droits de vote par procuration :

- M. Jacques (Mégantic) pour M. Thouin (Rousseau)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil) pour M. Kelley (Jacques-Cartier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Communauté métropolitaine de Montréal :

- M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes et préfet de la MRC de Deux-Montagnes
- M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

Vivre en ville :

- M. Christian Savard, directeur général
- M^{me} Catherine P. Perras, conseillère en aménagement et urbanisme

Association des groupes de ressources techniques du Québec :

- M. Alain Marcoux, président
- M. Éric Cimon, directeur général

Regroupement des offices d'habitation du Québec :

- M^{me} Dominique Godbout, présidente
- M^{me} Anne Demers, directrice générale

Réseau FADOQ :

- M^{me} Gisèle Tassé-Goodman, présidente
- M. Danis Prud'homme, directeur général

Ville de Montréal :

- M. Jean-François Parenteau, membre du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Verdun
- M. Jean Therrien, directeur du bureau des relations gouvernementales et municipales

Ville de Gatineau :

- M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau
- M^{me} Catherine Marchand, directrice, Module de l'aménagement du territoire et du développement économique

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration.

Il est convenu que le temps de parole inutilisé par les groupes parlementaires soit redistribué entre le groupe formant le gouvernement et les groupes d'opposition.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Communauté métropolitaine de Montréal.

À 10 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend Vivre en ville.

À 11 h 36, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes

À 15 h 28, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des groupes de ressources techniques du Québec.

À 16 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement des offices d'habitation du Québec.

À 17 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Réseau FADOQ.

À 17 h 43, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Ville de Montréal.

À 20 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Ville de Gatineau.

À 20 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 28 octobre 2020, après les affaires courantes.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Simon Allaire

APC/ag

Québec, le 27 octobre 2020

Quatrième séance, le mercredi 28 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 67 – Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (Ordre de l'Assemblée le 20 octobre 2020 rétroactif au 13 octobre 2020)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé), vice-président
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M^{me} Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et en matière d'habitation
- M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)
- M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel)

Droits de vote par procuration :

- M. Jacques (Mégantic) pour M. Bussière (Gatineau)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil) pour M. Kelley (Jacques-Cartier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ville de Québec :

- M. Régis Labeaume, maire de Québec
- M^{me} Marie-Josée Savard, vice-présidente du comité exécutif

Municipalité de Saint-Donat :

- M. Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat
- M. Mickael Tuilier, directeur général adjoint

Institut national de la recherche scientifique :

M. Taha Ouarda, professeur et titulaire

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec :

M. Antoine Verville, directeur général

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 26, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Ville de Québec.

À 12 h 19, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend la Municipalité de Saint-Donat.

À 13 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Institut national de la recherche scientifique.

À 15 h 53, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 37, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Meriem Lahouiou

Simon Allaire

ML/ag

Québec, le 28 octobre 2020

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des Aménagistes régionaux du Québec	008M
Association des groupes de ressources techniques du Québec	017M
Association Hôtellerie Québec	004M
Communauté métropolitaine de Montréal	012M
Fédération des producteurs forestiers du Québec	001M
Fédération québécoise des municipalités	007M
Institut national de la recherche scientifique	
Lavoie, Guillaume	
Municipalité de Saint-Donat	
Ordre des urbanistes du Québec	003M
Regroupement des offices d'habitation du Québec	006M
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec	027M
Réseau FADOQ	010M
Union des municipalités du Québec	002M
Union des producteurs agricoles	005M
Ville de Gatineau	028M
Ville de Montréal	020M
Ville de Québec	021M
Vivre en ville	016M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Association du transport urbain du Québec	029M
Benoit, Robert	009M
Chambre des notaires du Québec	023M
Dufour, Geneviève	022M
Pavot, David	
Élections Québec	015M
Fédération de l'habitation coopérative du Québec	024M
Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec	013M
Front d'action populaire en réaménagement urbain	014M
MRC de Témiscamingue	019M
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec	011M
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec	026M
Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec	025M
Ville de Laval	018M